

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	82 (1994)
<b>Heft:</b>	7
 <b>Artikel:</b>	Les casquettes de Patricia Schulz
<b>Autor:</b>	Schulz, Patricia / Ley, Anne-Marie
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-286919">https://doi.org/10.5169/seals-286919</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les casquettes de Patricia Schulz

*Patricia Schulz, cheffe du Bureau fédéral de l'égalité depuis le 1<sup>er</sup> février, fait le bilan de six mois d'activité: parer au plus pressé tout en imaginant l'avenir.*

«**A**u Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, il faut travailler à la fois sur les questions quotidiennes très diverses et très concrètes et développer une réflexion à plus long terme sur le thème extrêmement compliqué des rapports entre hommes et femmes. Une tâche fascinante, mais en même temps très difficile». La Genevoise Patricia Schulz a repris, il y a six mois, le flambeau des mains de la Bâloise Claudia Kaufmann aux commandes d'une véritable plaque-tournante de la société. Du coup, le français est devenu la langue de travail de cette cellule d'information et de réflexion, nichée au sein de l'Office fédéral de la culture, lequel dépend du Département fédéral de l'intérieur dirigé par Ruth Dreifuss.

«Une cellule qui, précise Patricia Schulz, comprend quatre entités: le Bureau de l'égalité, le secrétariat de la Commission fédérale pour les questions féminines, le Service pour les questions féminines (relations internationales) et le Centre de documentation. Elles sont étroitement dépendantes les unes des autres, animées du reste souvent par les mêmes personnes qui changent de casquettes suivant les nécessités de la journée».

Le défi quotidien de la cheffe du Bureau de l'égalité, c'est la gestion de l'agenda, qui lui revient de droit du fait qu'elle est la seule à assumer un poste à plein temps. Coordonner et déléguer sans perdre le fil dans la masse des tâches, petites et grandes, qui déferlent sur son bureau: «Heureusement que nous nous entendons bien; partager la même cause, ça aide énormément». L'emploi demeure assurément la tâche prioritaire du Bureau. Un thème, affirme-t-elle, qui illustre concrètement un de ses plus grands dilemmes.

## Une société en mutation

«Les assurances sociales (AVS, chômage, maladie, etc.) sont construites à partir de l'emploi, explique-t-elle. Sur le marché du travail, les hommes ont en principe un profil professionnel continu; les femmes s'arrêtent en cours de route pour s'occuper de leurs enfants. Tout le débat actuel relatif à la loi sur l'égalité et aux assurances sociales consiste à atténuer les effets de cette «pénalisation» des femmes sur le marché du travail. Or, la société est en pleine mutation. Le plein emploi des hommes est remis en question. L'évolution technologique va modifier fondamentalement les conditions de travail. De sorte qu'il faudrait dès à présent redéfinir les re-

lations entre l'emploi et les assurances sociales. En même temps qu'il nous faut parer au plus pressé».

La loi sur l'égalité, l'assurance maternité, la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS, figurent en tête du catalogue des priorités de Patricia Schulz.

Le Bureau de l'égalité sera chargé de lancer et d'évaluer des projets-pilotes de promotion de l'égalité. Ce qui impose un choix qui devra être fait bien avant son entrée en vigueur, que Patricia Schulz situe aux environs de 1996. «Faut-il, s'interroge-t-elle, privilégier des programmes destinés aux travailleuses les plus défavorisées? Ou au contraire promouvoir ceux qui s'adressent aux femmes les plus avancées? Travailler avec les grandes entreprises parties prenantes de l'action «Des paroles aux actes» ou aider les PME (petites et moyennes entreprises)? Pour l'instant, le Bureau de l'égalité recense les experts en Suisse, à l'Union européenne et au Conseil de l'Europe qui possèdent de l'expérience ou des idées dans ce domaine. Pour éviter de refaire ce qui a déjà été expérimenté ailleurs avec succès, par exemple.

L'avant-projet d'assurance maternité, qui a été approuvé par le Conseil fédéral en juin, «vaut mieux que rien du tout», estime Patricia Schulz. Et d'ajouter qu'elle ne comprend pas l'opposition des milieux patronaux. «De par la loi et les conventions collectives, les employeurs déboursent plusieurs centaines de millions par an pour les congés maternité; une charge beaucoup plus lourde pour ceux qui emploient une majorité de femmes. Alors que l'avant-projet prévoit de répartir les cotisations entre tous les salariés et employeurs. Est-il venu à l'esprit des milieux patronaux que les enfants seront demain des consommateurs?», lance-t-elle à leur intention.

La 10<sup>e</sup> révision de l'AVS est un véritable crève-cœur pour Patricia Schulz, car les avantages, réels, au bénéfice des femmes,



Patricia Schulz: les défis de l'agenda. (Photo: Claude Berger, Studio Cornavin, Genève)

doivent être «payés» par le relèvement de l'âge de la retraite. La révision en cours de l'assurance-chômage lui inspire aussi de l'inquiétude, vu que la réduction de l'indemnisation frapperà plus durement les bas salaires.

Que fait le Bureau de l'égalité pour exercer une influence sur l'opinion publique? Rien n'est plus étranger à Patricia Schulz, juriste réfléchie, que de matraquer l'opinion à coup de communiqués. Elle préfère de loin le travail de fond accompli dans la collégialité. Au sein de son équipe de femmes motivées, dans l'administration fédérale, avec les Bureaux ou les Délégées à l'égalité des cantons et des grandes villes, avec les organisations féminines et avec les femmes actives en politique. Etre à Berne est très utile, juge-t-elle, grâce aux rencontres fortuites qui permettent d'élucider une question de façon directe et informelle. Bilan de six mois d'activité? «Vive la diversité!»

Anne-Marie Ley

Femmes suisses Août-septembre 1994